

**31 mars 2020**

---

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Benoit Bape inc.*

Vaudreuil-Dorion, le 18 juin 2020

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A109315

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2020

5

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Subventions, projets et dons (note 3)	1 518 824 \$	1 505 122 \$
Intérêts et ristournes	4 346	3 450
Loyer	3 900	3 900
Activités, contributions de membres et autres	2 900	750
	<u>1 529 970</u>	<u>1 513 222</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 084 434	985 324
Projets spéciaux	251 252	267 049
Informatique	15 626	13 546
Frais de déplacement et de représentation	15 029	14 056
Honoraires professionnels et consultants	13 923	13 135
Frais communs de l'immeuble	11 142	17 920
Fournitures de bureau et papeterie	10 190	6 858
Formation et colloque	9 186	10 958
Télécommunications	5 630	4 365
Abonnements et cotisations	4 222	4 677
Entretien et réparations	3 919	9 517
Publicité	3 157	6 434
Frais bancaires	2 055	1 995
Location d'équipement	1 445	500
Assurances	298	330
Taxes et permis	-	46
Amortissement des immobilisations	22 547	19 767
	<u>1 454 055</u>	<u>1 376 477</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>75 915 \$</u>	<u>136 745 \$</u>

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
Exercice terminé le 31 mars 2020

6

	Grevé d'affectations internes (note 12)	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2020 Total	2019 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	212 989 \$	207 014 \$	223 718 \$	643 721 \$	506 976 \$
Excédent des produits sur les charges	(26 762)	(14 038)	116 715	75 915	136 745
Affectations internes	84 000	-	(84 000)	-	-
Investissement en immobilisations	-	2 606	(2 606)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>270 227 \$</b>	<b>195 582 \$</b>	<b>253 827 \$</b>	<b>719 636 \$</b>	<b>643 721 \$</b>

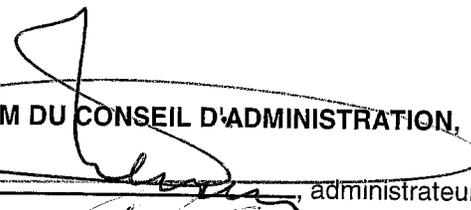
# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

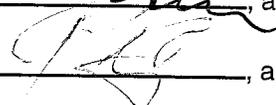
BILAN  
31 mars 2020

7

ACTIF	2020	2019
COURT TERME		
Encaisse	245 513 \$	153 532 \$
Débiteurs (note 4)	196 334	119 982
Subventions à recevoir	418 374	410 928
Frais payés d'avance	7 378	6 971
	867 599	691 413
IMMOBILISATIONS (note 5)	216 558	212 084
	1 084 157 \$	903 497 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	171 950 \$	109 711 \$
Apports reportés (note 8)	171 595	144 995
	343 545	254 706
APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	20 976	5 070
	364 521	259 776
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 12)	270 227	212 989
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	195 582	207 014
NON AFFECTÉ	253 827	223 718
	719 636	643 721
	1 084 157 \$	903 497 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

  
administrateur

  
administrateur

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2020

8

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	75 915 \$	136 745 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	22 547	19 767
Amortissement des apports reportés	(8 509)	(6 831)
	89 953	149 681
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	4 634	(231 108)
	94 587	(81 427)
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(27 021)	(6 160)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés	24 415	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	91 981	(87 587)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	153 532	241 119
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	245 513 \$	153 532 \$

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

En mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée comme étant une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. L'organisme évalue actuellement l'incidence financière, qui pourrait être importante, et reflétera les conséquences, le cas échéant, au cours de l'exercice 2021.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

#### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<b>Périodes</b>
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2020

10

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

## 3. SUBVENTIONS, PROJETS ET DONNS

	2020	2019
Emploi-Québec - Service d'aide à l'emploi	502 744 \$	490 136 \$
Partenaires Passeport pour ma réussite	442 967	353 705
Partenaires Intervenants communautaires scolaires	283 013	185 016
Secrétariat à la jeunesse - Créneau carrefour jeunesse	139 089	141 300
Ville de Montréal	23 086	23 078
Arrondissement de Lachine	20 000	10 000
Ateliers	16 968	-
Desjardins - Mes finances, mes choix	15 609	15 874
Programme d'intervention de milieu jeunesse de la Ville de Montréal	14 199	9 453
Lakeside Academy - Raccrochage	13 404	14 398
Partenaires Passage primaire secondaire	10 576	10 985
CSSS de Lachine (Milieux de vie favorables)	10 054	14 261
Emplois d'été Canada	7 967	8 234
Dalbé-Viau - Raccrochage	4 500	9 500
Tournée des métiers	2 867	3 686
Partenaires projet-pilote 16-24	1 882	2 984
H2O	800	2 772
Emploi et développement social Canada - Explore tes avenues	590	201 909
Commandite	-	1 000
Amortissement des apports reportés	8 509	6 831
	<b>1 518 824 \$</b>	<b>1 505 122 \$</b>

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

11

### 4. DÉBITEURS

	2020	2019
Taxes à la consommation	15 297 \$	8 280 \$
À recevoir d'un organisme sans but lucratif	123 068	68 871
Taxes municipales à recevoir de OBNL Regroupement	52 522	37 036
Autres	5 447	5 795
	<hr/>	<hr/>
	196 334 \$	119 982 \$

### 5. IMMOBILISATIONS

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	307 210 \$	113 916 \$	193 294 \$	205 582 \$
Mobilier et équipement	81 498	80 892	606	1 295
Équipement informatique	69 987	47 329	22 658	5 207
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	458 695 \$	242 137 \$	216 558 \$	212 084 \$

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 30 000 \$ au taux préférentiel bancaire plus 3,50 %.

### 7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	70 495 \$	9 781 \$
Salaires et vacances	84 510	61 032
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	16 945	38 898
	<hr/>	<hr/>
	171 950 \$	109 711 \$

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2020

12

## 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2020	2019
Solde au début	144 995 \$	68 331 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	171 595	144 995
	<hr/>	<hr/>
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	316 590	213 326
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	144 995 \$	68 331 \$

## 9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations. Ces contributions sont amorties à titre de produits au même rythme que l'immobilisation correspondante.

	2020	2019
Solde au début	5 070 \$	11 901 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	24 415	-
	<hr/>	<hr/>
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	29 485	11 901
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	24 415 \$	11 901 \$

## 10. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Débiteurs	(76 352) \$	(46 898) \$
Subventions à recevoir	(7 446)	(311 460)
Frais payés d'avance	(407)	2 427
Créditeurs	62 239	48 159
Apports reportés	26 600	76 664
	<hr/>	<hr/>
	4 634 \$	(231 108) \$

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

13

### 11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en juin 2023, représentant un engagement futur de 88 735 \$, comprenant les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

2021	26 714 \$
2022	27 247 \$
2023	27 792 \$
2024	6 982 \$

### 12. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 58 000 \$ au versement de bourses à des finissants pour le projet Passeport pour ma réussite, un montant de 20 000 \$ pour le symposium et les journées d'orientation, ainsi qu'un montant de 6 000 \$ pour l'achat d'équipement informatique.

	<b>Solde au début des engagements</b>	<b>Engagement de l'exercice</b>	<b>Utilisation de l'exercice</b>	<b>Solde à la fin des engagements</b>
Travaux de climatisation	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Bourses - Passeport pour ma réussite	198 489	58 000	21 762	234 727
25e anniversaire	2 500	-	-	2 500
Symposium	5 000	-	5 000	-
Système d'évacuation d'air	2 000	-	-	2 000
Symposium et journées d'orientation	-	20 000	-	20 000
Équipement informatique	-	6 000	-	6 000
	<b>212 989 \$</b>	<b>84 000 \$</b>	<b>26 762 \$</b>	<b>270 227 \$</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les créiteurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.